



**Relatif à la demande d'un crédit d'étude de Frs. 90'000.-
pour les travaux de mise en séparatif dans le quartier « En Pierre »**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Préambule

La Municipalité sollicite un crédit d'étude pour les travaux de mise en séparatif dans le quartier « En Pierre ».

Le but est d'avoir une vision plus précise des travaux à effectuer afin de pouvoir suivre le plan des investissements de la législature, avec des éventuels travaux en 2020-2021 dans ce secteur.

2. Développement

Petit rappel du rôle d'un séparatif : Il s'agit d'une séparation des eaux claires et des eaux usées. En effet, ces dernières doivent être traitées dans une station d'épuration avant de les renvoyer dans un cours d'eau ou dans un lac.

Les eaux claires quant à elles n'ont pas besoin de traitement car elles proviennent de l'eau de pluie récoltée sur les toits, terrasses, routes ou toutes autres surfaces imperméables.

Les eaux usées sont les eaux qui sortent d'un bâtiment suite à une utilisation particulière (douche, machine à laver le linge ou la vaisselle, toilettes, etc...).

La Municipalité a mandaté le bureau d'ingénieurs Perret-Gentil + Rey & Associés SA afin d'avoir une estimation des coûts. Cette estimation englobe l'ensemble des travaux d'assainissements des différents réseaux souterrains de la commune (eaux claires/usées, eau potable). Elle permet aussi d'avoir un plan des investissements financiers et de leur ordre de priorité. Les travaux ainsi que les montants sont basés d'une part sur le nombre de mètres restant à assainir, d'autre part en comparaison avec ceux déjà effectués ces dernières années. Ce document servira de fil rouge pour les années futures.

En quelques mots, voici le résumé de ce document :

Etape 1, secteur En Pierre : 1'500'000.-

Etape 2, secteur Petit-Montborget : 1'320'000.-

Etape 3, secteur Grande salle - Ecole : 815'000.-

Etape 4, secteur Pomélaz : 295'000.-

Ces montants restent une estimation qui peut passablement changer tant qu'une étude plus précise des travaux n'a pas été effectuée.

3. Etude de l'étape 1

Cette étude englobe les différentes prestations nécessaires jusqu'à l'appel d'offres, soit :

- Avant-projet
- Projet de l'ouvrage (établissement des plans de projet des canalisations principales, établissement des plans pour assainissement de la chaussée, séances avec la Municipalité, dossier d'enquête publique)
- Essais laboratoire routier
- Inspection télé-vidéo des collecteurs existants
- Appel d'offres et comparaison des offres

Actuellement, nous avons déjà reçu une offre et sommes encore dans l'attente d'un autre devis. Le choix se portera évidemment sur un bureau dont l'offre est la plus concurrentielle et la plus complète.

4. Financement

Le financement des Frs. 90'000.- s'effectuera par les liquidités de la bourse communale.
Ou à défaut, ce montant sera financé par un emprunt aux meilleures conditions du moment.

Ce montant sera amorti par le fond de réserve No 2820.00 « fonds pour investissements divers ».

5. Conclusion

La Municipalité vous propose d'accepter la demande de crédit d'étude de Frs. 90'000.- pour les travaux de mise en séparatif dans le quartier « En Pierre ».

En conclusion, la Municipalité de Giez, demande au Conseil Général de lui accorder l'autorisation d'exécuter le projet ci-dessus :

Le Conseil Général de Giez dans sa séance du 26 juin 2018, après avoir :

- vu le préavis de la Municipalité n° 2018/16,
- ouï le rapport de la Commission des Finances,
- considéré que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. D'accorder l'autorisation à la Municipalité de mandater un bureau d'ingénieurs afin de procéder à l'étude de l'étape 1 « secteur En Pierre ».
2. De lui accorder un crédit de Frs. 90'000.- à cet effet.
3. De financer cette dépense par les liquidités de la bourse communale ou à défaut par un emprunt aux meilleures conditions du moment.
4. D'amortir ce montant par le fond de réserve No 2820.00 « fonds pour investissements divers ».

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 22 mai 2018.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



J.-D. Cruchet



La Secrétaire :



C. Pavid



Commune de Giez

Assainissement des routes et chemins

SEPARATIF COMMUNAL

SITUATION SCHEMATIQUE

Point sur les travaux effectués et à faire



PERRET-GENTIL + REY & ASSOCIES S.A.

1006 LAUSANNE
Ch. de Pré-Fleur 6
Tél. 021/613.10.40
Fax. 021/613.10.41
pg@perret-gentil.ch

1400 YVERDON-LES-BAINS
Rue de la Vilette 34
Tél. 024/425.11.12-13
Fax. 024/425.12.76
pgray@ingenieurs.ch

1890 AIGLE
Sous-le-Bourg 3
Tél. 024/466.46.90
Fax. 021/613.10.41

INGENIEURS CIVILS
INGENIEURS CONSEILS EPF SIA
1304 COSSONAY-VILLE
Rue de la Placette 13
Tél. 021/861.03.87

Modifications	Indice / Date	a / 16.02.18	b / 01.03.18	c /	d /	e /	f /	g /
Dessiné		S.Lovey	S.Lovey					
Contrôlé		G.Apisa	G.Apisa					

Modif. a : Indication des longueurs et surfaces du DP concernées par les travaux futurs
Indication des longueurs de conduites ESP à remplacer / redimensionner
Modif. b : Mise à jour selon séance du 1 mars 2018 avec Municipalité

Situation 1:3000

